ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Lignes

Question écrite n° 38353

Texte de la question

M Christian Pierret demande a M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'amenagement du territoire et des transports, charge des transports, suite a l'annonce de la mise en service d'une ligne ferroviaire directe Epinal - Paris, a partir du mois de janvier 1988, s'il envisage de faire egalement beneficier Saint-Die d'une ligne directe a destination de la capitale.

Données clés

Auteur : M. Pierret Christian
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38353
Rubrique : Sncf
Ministère interrogé : transports
Ministère attributaire : transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1254